

Conseil d'École – mardi 12 novembre 2019

Présentation des membres du conseil d'école

parents élus – Mmes Picquier (GS/MS/PS), Rousseau (GS), Mme Deschamps (GS).

mairie - MM. Chanteloup (Maire), Bouvier (adjoint)

enseignants - Mmes Bourliataux, Troquet, Riglet, Rodriguez, Baptiste (décharge de direction), M. Paté (ZIL),
et M. Lemaire-Cardoen (directeur).

IEN – Mme Boulesteix, Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription

DDEN – Mme Tavares

RASED – Mmes Michel, Boulay et M. Louis

Invités - personnel communal : Mmes Blanchard, Carrasco, Delalay, Dupont, Laumonier, Pelloquin.

Absents - Mmes Bannier (GS) et Pereira De Oliveira (MS)

Le directeur de l'école souhaite associer les parents au souvenir de Maddie, disparue avec son papa dans un accident de voiture l'an passé. Ce matin même, sa maman (et son petit frère) qui n'avait pu assister aux obsèques, a réuni à Bléré des personnes proches ou ayant côtoyé Maddie.

Mme Blanchard assiste à son dernier Conseil puisque début décembre elle partira à la retraite.

Résultats des élections

Sur les 202 inscrits, 49,5 % de votants, 100 suffrages (17 nuls) dont **100 % par correspondance**.

Les 4 candidates ont été élues. Une 5^e a intégré la liste des parents après tirage au sort demandé par la Direction Académique.

Le bureau de vote installé dans le hall n'a pas servi une nouvelle fois. La question se pose de ne plus en installer, après décision en dernier Conseil d'École de cette année (nouvelle possibilité offerte aux directrices-eurs).

Le RASED

Présentation du RASED, « Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté » et de sa fonction par ses membres. Actuellement, 5 enfants de GS sont pris en charge par le RASED.

Rappel des compétences du Conseil d'École et règlement intérieur du Conseil d'École

Distribution et commentaire du livret « composition et rôle du Conseil d'École » à destination des nouveaux parents élus.

Règlement intérieur de l'école

Il est reconduit et sera diffusé en pièce jointe de ce compte-rendu.

Effectifs actuels

Voici les effectifs actuels (de 20 à 23 élèves par classe) :

PS	MS	GS
37	35	35
soit 107 au 12 nov. 2019 (<i>moyenne : 21,4</i>)		

Il manque une vingtaine d'élèves par rapport aux prévisions de novembre 2018 en raison des départs de certaines familles. 1 enfant en situation de handicap est accueilli en MS à temps partiel accompagné d'une AESH (aide humaine spécifique).

Une prévision des effectifs prévus pour septembre 2020 devra être envoyée vers le 22 novembre pour le ministère : cela conditionne les fermetures/ouvertures de classes. Une enquête largement diffusée auprès des familles et des structures locales est en circulation pour permettre une prévision au plus juste.

PS	MS	GS
40 à 45	37	35
soit <u>prévision</u> de 112 à 117 au 12 nov. 19, à affiner		

Les prévisions sont encore plus difficiles à si long terme car l'influence des futurs choix sur les horaires de l'école en 2020 peut décider certaines familles à rester ou non sur Bléré.

L'organisation de la prérentrée en juin d'une part et de la rentrée échelonnée sur 5 jours d'autre part ont permis aux enfants, familles et enseignants de la Petite Section d'être de nouveau pleinement satisfaits.

Les enseignants regrettent que lors des réunions de classe à peine une moitié des familles ne se soient déplacées.

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité des élèves (P.P.M.S.)

Celui concernant l'exercice « alerte attentat » réalisé début octobre, a été renouvelé. Un exemplaire a été envoyé en mairie. Un exercice d'évacuation (lié à un problème supposé à l'intérieur) a été organisé fin septembre. Celui lié aux « risques majeurs » le sera ultérieurement dans l'année.

Une fiche « **Les Bons Réflexes en cas d'Accident Majeur** » a été distribuée aux familles et affichée.

Projet de l'année

- Décloisonnements (Arts Plastiques, Scientifique et Prévention) des lundis, profitant de la présence des 6 enseignants sur le jour de « décharge de direction ». Les MS/GS sont répartis en petits groupes de 11 à 13 élèves qui travaillent avec le même enseignant durant 4 semaines sur un même thème. Au cours de la dernière période, la piste routière (avec des panneaux et des feux tricolores) sera prêtée par la MAIF pour un apprentissage de la circulation. Nous profitons d'un marquage spécifique réalisé dans la cour du haut.
- Des APC (Aides Pédagogiques Complémentaires) sont organisées par les enseignants après la classe, certains jours. En novembre, des GS sont concernés par une aide à dominantes mathématiques et langage.
- Renouvellement du Projet d'École début 2019 (*voir les comptes-rendus de Conseil de l'an passé*).
- Toutes les classes sont inscrites à l'opération « Maternelle et Cinéma ». Les projections se font au Centre Socioculturel (CSC). Les élèves assisteront à une 1^e séance en février et une autre en mai. Une participation symbolique sera demandée aux familles (1 ou 2 €).
- Un spectacle le 11 décembre est programmé, suivi la semaine suivante par un goûter (le tout offert par la commune et organisé par les enseignants et les Aides Maternelles). Cette année encore, la municipalité fera appel aux commerçants locaux pour offrir aux enfants (en plus d'un livre choisi par les enseignant-es) une brioche et un sachet de chocolats. Pour aménager la salle de motricité en salle de « réception » les enseignants demandent à ce que du personnel des Services Techniques soient mobilisés, notamment pour déplacer les lourdes tables.
- Un contact régulier avec le CSC de Bléré est organisé : Semaine Exposition Artistique, Semaine du Jeu (avant les congés scolaires d'octobre), travail avec l'animatrice de la bibliothèque et de la ludothèque (*environ à chaque période scolaire*), participation à la « Quinzaine du livre » en novembre.
- Accueil de l'opération « le printemps des livres » proposée par l'OCCE (Coopérative Scolaire) : livres de qualités présentés aux familles avec possibilité de les acquérir pour 1,20 €.
- Les GS iront au Dojo pour une douzaine de séances autour des « jeux d'opposition » et de coopération à partir de janvier.
- Des sorties pour chacune des classes en mai ou juin sont également au programme mais pas encore choisies.
- Des animations ou projets spécifiques de classe pourront être programmés.
- Un projet d'habillage de la rambarde de l'escalier de la cour est en cours pour une réalisation par les élèves en mars.
- Cette année, le mur du fond de la cour du bas a été aménagé pour recevoir des productions réalisées avec les élèves en 2017, les « Drôles de Bêtes » qui ont été exposées dans le cadre du « Jour de Cher ». Ce mur sera complété au cours des années futures.
- C'est la Coopérative Scolaire OCCE qui prend en charge financièrement les activités payantes. En plus de l'adhésion annuelle, une participation financière minimale n'est que très exceptionnellement demandée aux familles. L'Association des Parents d'Élèves et la Commune sont sollicitées pour des projets plus ambitieux.
- C'est grâce aux parents qui accompagnent les groupes que peuvent se réaliser les sorties et les activités qui nécessitent un renforcement de l'encadrement.
- Les enseignants remercient les Services Techniques Municipaux pour leur appui technique sur certains projets.
- Le rapprochement avec le Multi Accueil « À l'Abord'Âge » sera reconduit, en accueillant les futurs élèves en mai/juin. Cela permet de mettre en confiance les nouveaux élèves (PS) et les familles.
- Photos scolaires : ce sont les mêmes tarifs qui sont appliqués depuis 9 ans. Les ventes, qui débutent au retour des vacances de novembre, sont au profit de la coopérative scolaire.

Budgets et travaux

M. le Maire annonce le changement du portail dès que la météo le permettra.

Une 2^e climatisation a été installée en juin dans la 2^e classe des GS et les utilisateurs en sont très satisfaits et remercient la municipalité. La classe des PS du haut et la salle de sieste sont demandées pour 2020 : l'expérience de la canicule de mai/juin dernier impose cet aménagement.

Les budgets 2020 (année des élections municipales) seront préparés par l'actuelle équipe municipale et mise à disposition quasi normalement pour l'école, exception faite des dépenses en investissement.

Une maman demande qu'on revoie le revêtement du sol dans la petite pente qui mène du hall au couloir des PS car il est toujours glissant même s'il y a du mieux.

Une autre pose la question de la cour enherbée qui n'est toujours pas mise à disposition de l'école. Il est de nouveau évoqué les normes d'accessibilité mais le directeur renouvelle sa proposition de ne pas déclarer cet espace en cour de récréation (ce qu'elle ne sera pas) mais en espace mis à disposition, tout comme l'est le « petit bois » près de la Mairie.

Enfin, de nouveau la question des mauvaises odeurs dans les sanitaires du bas est posée. Cette situation perdure malgré une amélioration faisant suite au rebouchage d'un siphon.

Une ATSEM demande à ce que soit renouvelé les draps de protection des lits des siestes. Sur quel budget ? M. le Maire propose de faire éditer un devis pour une cinquantaine de draps et de le présenter à la Mairie.

Les problèmes des sanitaires vieillissants et malodorants dans l'école sont de nouveau pointés (voir les CR de Conseil depuis au moins 8 ans) même s'il y a une amélioration due à la neutralisation d'un siphon au sol.

La connexion internet devait être revue : l'école serait liée au serveur de la Mairie, via les ondes (Wifi dédié) en attendant la fibre vers 2022. Quels seront les conséquences sur le débit ? Quels types d'ondes propagées et les conséquences sur la santé du public (enfants, adultes) ? M. le Maire dit qu'il n'y a que peu d'incidence sur les personnes, moins qu'un téléphone mobile. Le projet est retardé par des contraintes techniques et administratives.

Une des Aides Maternelles, Mme Blanchard, part à la retraite début décembre. Une autre, Mme Carrasco, devrait reprendre à temps quasi complet début janvier. La commission de recrutement annoncée l'an passé ne s'est pas encore réunie. La question est posée : qu'en est-il ?

[réponse] De nombreuses personnes ont postulé. C'est la Directrice Générale de la Mairie qui organise ce recrutement qui est en cours mais un problème d'agenda vient perturber les projets municipaux (certaines Aides Maternelles ont passé le concours d'ATSEM et les résultats ne seront connus que trop tardivement). M. le Maire assure que la transition sera assurée.

La restauration et le transport scolaire

Le retard fréquent du transport scolaire sera évoqué par M. Bouvier avec la Communauté de Communes (CCBVC). L'école n'a pas à disposition les listes des enfants transportés. Il faut en faire la demande à chaque rentrée et régulièrement. Les modifications ne sont pas communiquées ce qui pose problème parfois pour savoir si un enfant prend le car ou pas. Ce serait aussi un point à aborder avec la CCBVC.

Le service de restauration prépare quelques 500 repas chaque jour, 350 pour Bléré et le reste pour Luzillé, l'ITEP...

La Loi Egalim impose un repas végétarien par semaine. Ce sera mis en application.

l'APE Association des Parents d'Élèves

Le bureau de l'A.P.E. a été renouvelé. La date de la fête des écoles est fixée au vendredi 26/06 avec prévision d'un spectacle.

Réforme des rythmes scolaires et les horaires : le point.

M. Bouvier précise en préambule que l'école Privée de Bléré accueille 51 élèves d'âge élémentaire et 22 d'âge maternelle domiciliés à Bléré. La progression comptable est faible (+1) par rapport à l'an passé (elle sert de calcul de la subvention municipale, soit plus de 1200 € par enfant de maternelle et 450 € pour l'élémentaire). Le directeur précise que cette progression ne reflète pas le nombre réel de familles qui ont quitté notre école pour celle du Privé.

M. Bouvier n'a pas encore eu le temps de dépouiller totalement les enquêtes.

Il y a 109 retours en maternelle sur 202 (54%). 218 sur 450 en élémentaire (48%).

En maternelle, 68 % se prononcent POUR un retour aux 4 jours de classe.

En élémentaire, 59 % POUR rester aux 4,5 jours.

Les résultats semblent confirmer la consultation de 2017.

Les raisons et les arguments avancés par les familles ainsi que les résultats seront mis à disposition des familles (affichage, site ?).

Mme l'Inspectrice expose que c'est la décision du Directeur Académique (DASEN) qui prévaut, celui-ci ayant refusé en 2018. Cette enquête n'est qu'un élément de la procédure de révision des rythmes. Un dossier doit être constitué (il l'est en partie depuis 2 ans). Il doit être le plus complet et le plus précis possible, notamment pour ce qui concerne le Transport Scolaire. Mme l'IEN suivra le dossier et l'évoquera avec le DASEN.

Elle demande à ce qu'un Conseil d'Ecole extraordinaire, réunissant les 2 écoles, soit réuni au plus vite pour statuer sur la question du retour aux 4j pour la maternelle et laisser les 4j1/2 en élémentaire.

Il est convenu de proposer à l'autre école que ce Conseil se tienne le lundi 09/12 ou le mardi 10/12 pour laisser le temps ensuite au Conseil Municipal de se réunir et de voter de son côté pour ou contre cette formule qui aurait recueilli un consensus. Le dossier devra être déposé en février maximum à Tours.

Elle demande à ce que ce sujet ne revienne pas à l'ordre du jour tous les ans. Cette démarche décrite ci-dessus devrait clarifier les positions de toutes les parties.

Le prochain Conseil devrait avoir lieu début mars, date à définir.

En annexe :

- règlement intérieur avec demande d'accusé de réception

La séance du Conseil se termine ce 12 novembre à **20h30**

le directeur